

La vie sociale des étudiants de Lausanne du XVI^{me} au XIX^{me} siècle

Autor(en): **Vuilleumier, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **35 (1927)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-27816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LA VIE SOCIALE DES ÉTUDIANTS DE LAUSANNE DU XVI^{me} AU XIX^{me} SIÈCLE

(*Suite et fin.*)

V

Mais reportons-nous à la deuxième moitié du XVIII^{me} siècle, époque où l'Académie était redevenue florissante après une période de déclin [suite des affaires du *Consensus*]. En ce temps-là, un notable adoucissement des mœurs scolaires allait de pair avec un élargissement progressif des esprits.

Comme par un coup de théâtre nous voici mis en face d'un tableau qui contraste singulièrement avec celui qu'offrait une de ces abbayes militaires au moyen desquelles nos fils d'Apollon se donnaient de six en six ans l'illusion d'être devenus autant de fils de Mars¹. Tableau éminemment pacifique, presque idyllique ! La scène, cette fois, se déroule, non plus sur la pelouse ou plutôt l'arène de Montbenon, mais,

¹ Voir J. Olivier, *Cant. de Vaud*, II, 1227. — Verdeil, III, 203 sq. (« Extr. des mém. de Gibbon »). — d'Haussonville, *Le salon de Mme Necker*, I, p. 25 sq.

non loin de la Cité, dans la verdoyante retraite d'un vallon, appelé le *Vallon de la Poudrière* et plus habituellement *Vallon des Eaux* à cause d'une source ferrugineuse que le célèbre médecin Tissot avait mise à la mode. Il y a beau temps déjà que cette source a perdu son prestige et que ce coin du vieux Lausanne s'est tristement enlaidi pour faire place à un quartier industriel. Les hommes de ma génération, dans leur jeune âge, en ont encore connu le charme discret et solitaire. Auprès de la source, qui jaillissait anciennement à ciel ouvert en pleine nature, à l'ombre des arbres qui l'abritaient, se tenaient dans la belle saison les séances d'une société littéraire qui s'intitulait *Académie des Eaux*. Elle se composait non seulement d'étudiants de l'autre Académie, celle de la Cité, mais d'une élite des demoiselles de la ville.

En quelques mots, voici l'histoire de ses origines et des travaux qui défrayaient ses réunions hebdomadaires.

C'était aux approches de 1760, par conséquent au lendemain du séjour de trois ans que Voltaire était venu faire dans nos murs. C'est assez dire que Lausanne, sans perdre son cachet de petite ville encore à demi campagnarde, était devenu le centre d'une société policée et quelque peu cosmopolite. Un nombre croissant de *nobles étrangers*, attirés les uns par la douceur relative du climat et la beauté du site, d'autres par les soins de leur santé, d'autres encore par la tranquillité politique dont on jouissait sous un gouvernement qui passait pour l'un des plus paternels de l'Europe, d'autres enfin tout simplement par la mode, se mêlait aux *beaux esprits du crû*. Cette société se divisait en deux clans, non pas entièrement séparés, étrangers l'un à l'autre, mais bien distincts. L'un, celui du quartier de *Bourg*, plus aristocratique, plus mondain, où se conservaient le plus fidèlement les traditions de Voltaire, dédaignait le second, celui du quartier de *la Cité*, à cause de son peu de « naissance ».

Celui-ci, de son côté, qui se recrutait parmi les professeurs, les étudiants et leurs aboutissants, regardait l'autre d'assez haut à cause de sa « frivolité ». Dans ce milieu social, moins brillant, mais moralement plus solide et d'une culture moins superficielle, s'était formé entre jeunes filles un cercle qui avait pris le nom gracieux de *Société du printemps*. Les mamans en étaient bannies, mais les jeunes gens y étaient reçus en tout bien tout honneur. On s'y livrait à des jeux innocents et parfois y jouait la comédie. « Institution singulière, dit un étranger qui en avait fait partie, témoignage de l'innocente simplicité des mœurs suisses. »

Un beau jour y fut amenée la fille du savant pasteur de Crassier, *Suzanne Curchod*, aussi instruite que spirituelle et belle. Le père, Vaudois de vieille souche, en relations suivies avec les milieux intellectuels de Genève, avait enseigné à sa fille unique tout ce qu'il aurait pu enseigner au fils le mieux doué. Elle fit l'effet d'un prodige par l'étendue de ses lumières, la connaissance des langues classiques et de plus d'une langue moderne, la facilité avec laquelle, dans la conversation, elle savait se retourner, placer son mot, sur les sujets les plus variés de littérature, de science, de philosophie même. De graves professeurs la donnaient en modèle à leurs élèves. On lui faisait le compliment d'être supérieure à toutes les jeunes filles par le visage, à tous les jeunes gens par le savoir. « Un beau bas-bleu », direz-vous ; bas-bleu, soit, mais avec enjouement, non sans malice et, ce qui à 20 ans n'était pas un crime, un brin de coquetterie. Quoi qu'il en soit, elle ne tarda pas à faire l'ornement de toutes les réunions de la Cité et à piquer maîtres et élèves d'une généreuse émulation.

C'est sous son influence que les étudiants avaient fondé l'Académie des Eaux. M^{lle} Curchod en fut proclamée présidente sous le nom de *Thémire* (car tous les membres rece-

vaient des surnoms plus romanesques les uns que les autres). Comme travail de candidature, chacun et chacune devait adresser à ses futurs collègues un véridique portrait de lui-même ou d'elle-même, tant au physique qu'au moral. Les séances plénières, auxquelles Thémire présidait du haut d'un trône champêtre, se passaient à entendre et à critiquer des pièces de vers en français ou en latin ou des dissertations en prose. On y délibérait entre autres sur le projet d'établir un droit des gens entre femmes. Celles-ci revendiquaient, comme leur propriété à défricher et à cultiver, le cœur des hommes. On cherchait ensemble la réponse à des questions comme celle-ci : Quel est le plaisir le plus délicat ? Peut-il y avoir une amitié du même genre entre un homme et une femme, qu'entre deux hommes et deux femmes ? Le mystère rend-il réellement par lui-même l'amour plus doux ? — L'Académie des Eaux offrait, on le voit, un curieux mélange de pédanterie académique et de galanterie rappelant un peu les cours d'amour du Moyen âge et de la Renaissance.

Mais ce ne fut là, dans la vie sociale des étudiants de Lausanne, qu'un court épisode. Il ne dura que ce que dura l'insouciance jeunesse de la promotrice et présidente de cette réunion entre jeunes gens des deux sexes. Après la mort de son père, qu'elle perdit à l'âge de 22 ans, la belle Curchod, — ainsi l'appelaient les Lausannois en la voyant passer dans la rue, — se vit réduite à la dure nécessité de gagner son pain en utilisant son savoir à courir le cachet. Ce métier, fort honorable assurément, mais qui dut coûter à son amour-propre, elle le fit, à Lausanne d'abord, puis à Genève, jusqu'au jour où, après le malheureux et prosaïque dénouement d'un roman avec un étudiant anglais, en pension à la Cité-derrière, — le futur grand historien Gibbon, — elle eut le bonheur inespéré d'être épousée à Paris par un grand financier genevois, Necker, et de devenir par lui la mère de la future baronne Germaine de Staël.

VI

Il est à présumer, cependant, que tous les étudiants de Lausanne n'auront pas aspiré à l'honneur de devenir membres ou « chevaliers » (tel était le titre officiel) de l'Académie des Eaux. Il devait y en avoir à qui il ne convenait pas de s'incliner devant le sceptre de Thémire ni de se soumettre aux statuts rédigés par son ordre. Ceux-là préféreraient sans doute se faire agréger à l'un ou l'autre des *Cercles d'étudiants*. Comme il était interdit aux nourrissons de la Noble Académie, sous peine de la forte amende de 5 florins, soit 2 £ de Berne, de fréquenter tavernes, cafés et autres établissements publics et que leur légitime besoin de sociabilité demandait pourtant à se satisfaire, ils avaient obtenu l'autorisation de se réunir entre eux, loin du *profanum vulgus*. Il s'était formé ainsi quelques clubs ou cercles, où l'étudiant trouvait à lire les papiers publics et, si le cœur lui en disait, les nouvelles de la République des lettres. On s'y adonnait aussi à des jeux plus ou moins innocents. Le jeu sous toutes ses formes était devenu, avec le théâtre de société, une des passions des Lausannois de ce temps-là, comme l'attestent tous les voyageurs de l'époque. L'autorité, qui ne se privait pas de surveiller ces cercles, tout fermés qu'ils étaient, paraît avoir usé d'une certaine tolérance à l'endroit, de ce divertissement à la mode. Elle n'intervenait que lorsqu'on y faisait trop de dettes. A d'autres égards elle se montrait moins accommodante. Gare au cercle où l'on se permettait de jouer au billard à l'heure du culte public, ou, chose plus grave, où la conversation s'aventurait sur le terrain politique ! Celui-là risquait bien d'être suspendu ou fermé tout de bon.

Mais la politique, n'en pas parler, était-ce possible depuis qu'au bout du lac, dans la turbulente cité de Jean-Jaques,

depuis surtout que de l'autre côté du Jura les événements se précipitaient ?

Ce fut bien autre chose quand dans le pays même, éclata l'insurrection contre LL. EE. de Berne, que les troupes françaises franchirent la frontière, que se constitua la République helvétique une et indivisible.

Les auditoires étaient convertis en caserne. Peu nombreux étaient dès lors les étudiants qui continuaient à suivre sagement les cours donnés à domicile par leurs professeurs. Entraînée par la tourmente, la jeunesse académique, à l'exemple de quelques-uns de ses maîtres, se montrait plus assidue aux *assemblées populaires* du Temple de Saint-Laurent. On en voyait, coiffés du bonnet rouge, pérorer contre l'oligarchie et les réactionnaires, prendre la défense des droits du peuple et de ceux de la raison, réclamer même, au nom de la liberté et de l'égalité, l'abolition du grec et du latin. D'autres, plus posés, plus prévoyants, sans regretter l'ancien régime, insistaient sur les devoirs que la liberté impose au citoyen soucieux du bien de la patrie. C'avait été, en tout cas, un grand jour dans les fastes de l'ancien Sénat que celui où il décréta qu'une députation se rendrait à l'*Assemblée provisoire représentative* du nouveau *canton du Léman* pour annoncer l'adhésion du Corps des étudiants au nouvel ordre de choses. Les députés, ce jour-là, 24 janvier 1798, avaient été accueillis de la manière la plus flatteuse. Le président leur avait donné l'accolade et, selon l'usage, les avait admis à l'honneur de la séance.

VII

Nous approchons du terme de notre revue historique. Grâce à l'intervention du premier consul, les eaux débordées furent canalisées et prirent un cours plus régulier sous le régime de l'*Acte de Médiation*. Un des premiers soins de

l'autorité législative du jeune *canton de Vaud* fut de réorganiser l'instruction publique et spécialement la vieille Académie. Tout en la développant par la création de chaires nouvelles, elle se montra dans son œuvre de réforme prudemment, peut-être trop prudemment *conservatrice*, respectueuse à notre gré des *traditions bernoises*. Le personnel étudiant resta divisé en *auditoires* : les deux auditoires inférieurs et successifs de *Belles-Lettres* (de 14 à 16 ans) et de *Philosophie* (de 16 à 19 ans), et les deux auditoires supérieurs et parallèles de *Théologie* et de *Droit*. Quant à celui de *Médecine* il n'exista jamais que sur le papier. La loi en question porte la date de 1806.

La même année est celle où prit naissance la première de nos *sociétés académiques* actuelles. Encore faut-il constater qu'à son origine elle ressemblait assez peu à ce qu'elle est devenue par la suite des temps et que nous la connaissons aujourd'hui. Deux jeunes élèves studieux du ci-devant auditoire d'Eloquence latine ou de Rhétorique, baptisé maintenant de Belles-Lettres (l'un d'eux est devenu ensuite le professeur de littérature, historien et politicien *Charles Monnard*), avaient pris la résolution de se réunir avec leurs condisciples de bonne volonté pour cultiver ensemble ce qui faisait l'objet principal des études de leur âge, savoir les langues et littératures latines, grecques et françaises. De là est née la *Société* dite de *Belles-Lettres* qui, de Lausanne, a essaimé dans les autres académies *romandes* de Genève et de Neuchâtel.

Deux ans plus tard naquit de la même façon et dans un but analogue une *société* de l'auditoire de *Philosophie*¹, et encore trois ans plus tard, en 1811, une *société* de celui de *Théologie*, laquelle ne tarda pas à entrer en relations avec

¹ Il paraîtrait que la *Société* de *Philosophie* est un peu plus ancienne que celle de *Belles-Lettres*.

une association semblable des étudiants de Genève. On passait graduellement par chacune de ces *sociétés* au fur et à mesure que l'on montait de l'un des *auditoires* à l'autre.

Une nouvelle ère commença lorsque, à l'invitation venue des centres académiques de la Suisse *allemande*¹, et sur l'initiative d'étudiants tels que *Louis Vulliemin* et *Louis Fabre*, se fut constituée en 1819 une section vaudoise de la société ayant pour devise *Patrie, amitié, science* et pour but patriotique de rapprocher la jeunesse studieuse des différents cantons de la Confédération restaurée par le pacte de 1815. La plupart des étudiants des *auditoires* supérieurs s'empresèrent d'y adhérer. Il en résulta que les sociétés particulières de philosophie et de théologie perdirent leur force d'attraction. Elles ne tardèrent pas à se dissoudre, ne laissant que peu de traces de leur courte existence. Il ne subsista donc que la société inférieure de l'auditoire de Belles-Lettres. Mais une fois promu de leur auditoire à celui de Philosophie, les Bellettriens ayant atteint l'âge réglementaire entraient généralement à Zofingue et, depuis qu'on se fut mis à porter couleurs, substituaient la casquette blanche à la casquette verte. Ce n'est qu'environ 40 ans plus tard, à l'époque où celui qui vous parle était étudiant de la Faculté propédeutique des Lettres et des Sciences, correspondant à peu près au gymnase actuel, c'est alors seulement qu'à ce mot d'ordre : « Non ! Belles-Lettres ne sera plus le marche-pied de Zofingue ! » une majorité des membres de cette société l'érigèrent, à côté de Zofingue, en association proprement académique, de *gymnasiale* et même *collégiale* qu'elle avait été jusque-là. N'oublions pas que, à ce moment, Zofingue avait déjà depuis dix à douze ans une rivale dans la société qui, sous le nom d'*Helvétia*, arborait un principe, non plus

¹ Voir la notice historique de *Charles Gilliard*.

patriotique, sans distinction de partis, mais résolument *politique*.

Je n'ai pas à entrer ici dans le détail des luttes, dégénéralant parfois en rixes, qu'occasionnèrent ces rivalités d'antan, non plus que de la *fusion* temporaire entre Zofingue et l'Helvétia sous le nom de *Néo-Zofingia* avec casquette bleu horizon, fusion que les Helvétiens vaudois n'avaient d'ailleurs pas admise. Encore moins peut-il être question d'énumérer toutes les sociétés qui ont surgi en des temps plus récents. Plusieurs, si ce n'est la plupart, sont basées, comme ci-devant dans les universités du moyen âge, et comme dans les *Landsmannschaften Burschenschaften* et *Corps des Universités allemandes*, sur le principe de la *nationalité* de leurs membres respectifs.

Plus qu'une remarque avant de finir. Vous ne trouverez pas mauvais que ce soit pour rendre un dernier hommage à feu le *Corps des Etudiants* de l'ancienne Académie. Tant qu'il a duré, aussi longtemps du moins que son autorité était encore respectée, il a eu le mérite d'atténuer les frottements entre les trois sociétés rivales alors existantes. On se rencontrait là sur un terrain commun où il était possible, où il était d'usage de se tendre, malgré tout, une main fraternelle, de quelque couleur que fût le couvre-chef. On s'entendait pour répartir aussi équitablement que possible les dignités et fonctions sénatoriales. Les étudiants qui n'étaient d'aucune société, — le nombre n'en était pas très gros alors, — y trouvaient pareillement leur compte. — Aujourd'hui, il nous manque un terrain neutre, analogue à celui-là. Au point de vue universitaire, il est permis de le regretter. Dans d'autres universités il n'en est pas de même. Ce qui est possible ailleurs, pourquoi ne le serait-il pas à Lausanne ?

Laissez-moi donc, tout en formant les vœux les meilleurs pour la prospérité durable de Zofingue, exprimer le souhait

que, dès que les circonstances s'y prêteront, d'une manière ou d'une autre, sous un nom ou un autre, on voie renaître un organisme embrassant l'ensemble des étudiants de notre *Alma mater* lausannoise. Sous ses auspices pourrait se réveiller et se développer, dans l'intérêt général, ce sentiment de *solidarité*, cet esprit de corps académique qui ne fait encore que sommeiller parmi nous. Alors nous serions devenus, sous une forme moderne, non seulement un *studium generale*, mais une véritable *universitas*.

H. VUILLEUMIER, prof.

Errata : P. 106, note, lire « Universitäten ». — P. 116, note, lire : *Disputatio... certitudine salutis fidelium*.

LE CASTRUM ROMAIN D'YVERDON

(Avec planches.)

I

L'origine d'Yverdon remonte à une très haute antiquité et la contrée environnante fut habitée dès les temps les plus reculés.

Témoins en sont les stations lacustres remontant jusqu'à l'âge de la pierre polie, les villages gallo-helvètes, les nombreux restes de la civilisation romaine, les cimetières burgondes, etc.

Parmi les populations qui se sont succédées en se disputant tour à tour le sol de notre pays, les Romains tinrent certainement un des rôles les plus en vue et les plus brillants.

A l'époque gallo-helvète, une bourgade portant le nom celtique d'Eburodunum, s'élevait déjà entre la Thièle et le Buron et s'étendait parallèlement à la ville actuelle, mais un